



COMPTE RENDU

Comité Technique de la Base de Défense Bourges-Avord

Le mardi 30 novembre 2021, a eu lieu le Comité technique de la Base de Défense Bourges-Avord. Cette instance s'est déroulée en présentiel, présidée par le COMBdD Kaladjian Olivier. Le Commissaire HORIOT Hervé chef du groupement de Soutien de la Base de Défense était également présent. La délégation FO était composée de : Cyril PETITJEAN (Avord), Jean Philippe BORDE (ROSNAVY) et Valérie ROUX (Bourges).

Ouverture de séance par le colonel Kaladjian qui a remercié l'ensemble des participants de leur présence et a fait un point d'information sur la situation sanitaire. Le taux de vaccination du personnel militaire est de l'ordre de 98%.

La BdD a été relativement épargnée jusqu'à présent notamment grâce au respect des gestes barrières. En revanche, une recrudescence des fermetures de classes est constatée aujourd'hui dans le Cher. Il reste donc vigilant sur la préservation des capacités opérationnelles. Une réflexion est actuellement menée sur le maintien et l'adaptation des activités de cohésion de fin d'année sur le site d'Avord (Arbre de Noël et St Eloi).

La campagne de vaccination pour les 1^è, 2^è et 3^è doses de rappel anti-covid reprend sur la BdD. Le CMA a transmis les modalités. Le COMBdD constate une tension sur le personnel médical, fortement sollicité.

Ordre du jour :

- 1- Validation du dernier procès-verbal
- 2- QSR : PRÉSENTATION DES ÉVALUATIONS DU DERNIER QUADRIMESTRE
- 3- BUDGET : INFORMATIONS SUR LES BUDGETS AGSC, AACV ET INFRA DE LA BDD
- 4- COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : PRISE EN CHARGE PARTIELLE
- 5- CET : RAPPEL DES JOURS À DÉPOSER
- 6- ESTEVE : DATE D'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE ET DÉBUT DES ENTRETIENS

Vous trouverez la déclaration liminaire de FO (en pièce jointe) de ce compte rendu. Seule et unique déclaration faite lors de cette instance. Le chef du GSBDD a tenu à répondre à notre DL lors du tour de table en fin de réunion.

✚ Validation du dernier procès-verbal :

Le procès-verbal du 29 juin 2021 est validé à l'unanimité par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

✚ QSR : PRÉSENTATION DES ÉVALUATIONS DU DERNIER QUADRIMESTRE :

Une QSR relativement optimum malgré deux points rouges.

- la station-service du site d'Avord
- le domaine du transport. pour l'USID Avord

L'adjoint au COMBdD a précisé que le manque de véhicules est dû à une diminution du parc, Ce problème devrait se résoudre par l'arrivée de véhicules électriques et de boîtiers SAGEC ; .

✚ BUDGET : INFORMATIONS SUR LES BUDGETS AGSC, AACV ET INFRA DE LA BDD :

L'adjoint au COMBdD nous a présenté les budgets P 178 AGSC et AACV. Il en ressort deux points ::

HORS AEP en €	2018	2019	2020	2021
Enveloppe annuelle calculée	11 353 106 €	10 590 672 €	12 407 725 €	11 781 576 €
Enveloppe AE initiale notifiée (réserve 1% déduite) Hors AEP	8 039 403 €	6 203 639 €	10 590 066 €	7 535 595 €
Enveloppe AE modifiée notifié		8 839 454 €	10 908 034 €	7 796 706 €
Enveloppe finale consommée	8 378 164 €	8 839 454 €	11 000 005 €	-

- La non fongibilité au sein du P 178
- Le bilan CICOS Présenté au CCAS en fin d'année.

en €	2018	2019	2020	2021
AACV	34 385 €	46 733 €	67 833 €	64 560 €

Le budget est stabilisé en 2020 et 101% réalisé.

Le processus 2022 est en attente de directives.

Budget P178 infra

<i>en k€</i>	2018	2019	2020	2021
MCI MCO BdD (initial)	7 580	8 288	8 244	3 814
MCI MCO BdD Réactualisé / final	8 552	8 288	8 225	6 382/ 7 084
TAM initial	-	962	938	844
TAM Réactualisé / final	-	1 037	938	844
Total BdD	8 647 k€	9 325 k€	9 163 k€	7 928 k€

Une année très compliquée, mais au final exceptionnelle sur le plan financier. Le budget initial est passé d'environ 9 M€ à plus de 11 M€

✚ **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : PRISE EN CHARGE PARTIELLE:**

Un point de situation a été fait par la cheffe adjoint de la division administration du personnel (DAP) concernant la prise en charge de la complémentaire santé.

Elle a précisé qu'il n'y avait pas d'obligation de fournir l'attestation donnée en modèle par l'administration. Il faut par contre que le montant de la cotisation figure sur l'attestation fourni par la mutuelle de l'agent.

La prise en charge sera versée en janvier pour les premiers à en avoir fait la demande et en février pour ceux qui ont fait la démarche après la date buttoir donnée par l'administration. Les demandes peuvent être faites à n'importe quel moment de l'année et être renouvelées en cas de changement de complémentaire santé.

Un effet rétroactif est prévu à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les documents sont à fournir aux guichets ATLAS du GSBDD selon le site où se situe l'agent.

A ce jour 10% du personnel n'a pas encore transmis son dossier.

✚ **CET : RAPPEL DES JOURS À DÉPOSER :**

La cheffe adjoint du DAP a fait un rappel sur les jours qui peuvent être déposés sur le CET . :

Soit : 5 jour de CA, jours RTT (non limités), 2 jours hors période.

La dérogation qui avait été faite en 2020 n'est pas reconduite en 2021. Les jours maximums qui peuvent être inscrits dans le CET sont au nombre de 60. Les personnels qui ont épargné plus de 60 jours en 2020 suite à la dérogation qui portait le nombre de jours maximum à 70 ne pourront plus alimenter leur CET.

Les indemnités des jours de CET ne seront pas bloquer, il faudra attendre le formulaire qui devrait être transmis en février.

Attention, les personnes qui doivent faire valoir leurs droits à la retraite doivent faire la demande d'indemnisation de leurs jours de CET avant leur radiation des contrôles.

✚ ESTEVE : DATE D'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE ET DÉBUT DES ENTRETIENS:

La campagne des comptes rendus d'entretien professionnels (CREP), pour les fonctionnaires, débutera le 3 janvier 2022 avec leur N+1 et se terminera le 15 février 2022. La campagne sur ESTEVE sera clôturée le 4 mars 2022.

✚ Questions nouvelles : :

1. MISE EN PLACE DES COMITÉS SOCIAUX D'ADMINISTRATION

Après renseignements de l'administration, notre base de défense aura un CSA BdD(comité social d'administration) qui remplacera le CT BdD et une formation spécialisée BdD (FS) qui remplacera le CHSCT BdD, puisque notre base de défense comporte plus de deux cents personnels civils. Les CHSCT locaux de notre BdD seront conservés et passeront sous la dénomination de formations spécialisées.

2. PLAN DE FORMATION 2022 DE LA BDD BGA

Les plans de formations étant validés en CTCMG, seul les participants de cette instance en reçoivent le compte rendu. Les organisations syndicales trouvent dommage que les GSBDD n'ai pas de retour sur les demandes de formations qui ont été validés ce qui engendre des difficultés de suivi pour les agents du bureau formation du GSBdD..

3. BUDGET DU REPORT DES FORMATIONS 2020

L'adjoint au chef de la DAP confirme le report de l'année 2020 vers l'année 2021. En ce qui concerne l'année 2021, une relance a été formulée auprès des agents afin de connaître leur souhait d'annulation de formation.

Des annulations de formations ont été effectuées à la demande des agents.

La reprise de la mise en paiement des indemnités de formation est confirmée.

En revanche, les indemnités de jury et de formation d'octobre à décembre 2021 sont suspendues suite à des tensions sur le titre 2. Ce qui entraîne un découragement au niveau des formateurs.

4. Info diverses

L'adjoint au chef de la DAP nous informe que le logiciel GAETAN devrait être mis en place sur notre base de défense fin 2022.en tant que BdD expérimentale.

Fo reste inquiète sur la mise en place de ce nouveau logiciel qui se fera en même temps que les prochaines élections professionnelles par vote électronique. En effet, les agents des ateliers, mess... qui utilisent très peu l'ordinateur risquent de se retrouver en difficulté face à ces nouveaux modes de fonctionnement.

Suite au départ de notre secrétaire de CT, le conseiller prévention du CICOS prend en charge le secrétariat de cette instance par intérim en attendant la publication de la fiche de poste sur mobilia.

Pour répondre à notre déclaration liminaire de début de séance le chef GS nous a annoncé que son REO avait été validé la veille et que pour 2022 nous n'aurions pas de déflations au niveau des postes de notre BdD pour le SCA . Nous avons même la création de 4 postes au niveau des EMB en plus du recrutement des 5 contractuels pour palier au départ de 7 militaires au niveau du mess.

Les 4 créations de postes sont :

- 1 poste de conducteur (personnel civil)
- 1 poste à la reprographie (personnel civil)
- 2 postes militaires pour l'atlas

Nous aurons également deux postes de chargés d'environnement pour Avord.

Le prochain CTBdD devrait se tenir courant mai ou juin 2022.

Force Ouvrière sort très satisfaite de ce dernier CTBdD de l'année avec beaucoup d'informations et notamment des réponses à notre déclaration liminaire avec des créations de postes et aucune déflation pour 2022 pour notre GS.

Force Ouvrière ne peut que se réjouir pour les agents qui vont pouvoir continuer de travailler dans de bonnes conditions. Les vœux exprimés par FO lors de la commission locale de restructuration de la base de défense du 16 juin dernier ont été exhaussés par l'administration avec l'embauches de contractuels pour le mess et la création d'un cinquième poste pour la reprographie face à la montée du CETAT.

Force Ouvrière sur ce dossier ne lâchait rien car nous étions conscients qu'avec un REO à -15 il aurait été très difficile de maintenir les échéances et une QSR acceptable.

Comme quoi la pugnacité qui anime Force Ouvrière paye !

Force ouvrière c'est informer, protéger et agir pour l'ensemble des personnels de notre base de défense.

Les représentants Force Ouvrières du CTBdD Bourges Avord :

- Cyril PETITJEAN
- Jean Philippe BORDE
- Valérie ROUX
- Alain Thibault

Avord, le 10 décembre 2021



Déclaration Liminaire

Comité Technique de la Base de Défense Bourges-Avord

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Force Ouvrière profite de ce CTBdD de fin d'année et de l'instance dite de "dialogue social" pour évoquer des points qui nous tiennent à cœur :

- Le différé de paiement des FIO ainsi que des jurys d'essais sur 2022. **Force Ouvrière** a conscience que ce n'est pas vous, chefs d'établissement, qui pourrez répondre de ce fait mais vous avez les moyens de relayer la problématique. Car, il est essentiel de rappeler, je pense, que sans les personnels Défense, le CFD ne serait pas à même de fonctionner.
- Les REO sont actuellement en cours de finalisation et **Force Ouvrière** ne peut s'empêcher d'être inquiet concernant la problématique des recrutements face à la montée en puissance du CETAT et l'arrivée de l'EMPT en 2022 aux EMB. Plusieurs corps de métiers vont d'être impactés : chargés de prévention, restauration, reprographie, etc. Domaines souvent déjà en souffrance à l'heure actuelle et pour lesquels l'embellie ne sera pas pour 2022 avec des postes vacants toujours en attentes d'agents et dans le même temps des départs sont annoncés.
- Quant à la reprographie : pensez-vous que le cinquième poste dont **Force Ouvrière** a fait le vœux le 16 juin dernier lors de la commission locale de restructuration base de défense verra le jour en 2022 ? Ou souhaite-t-on sa mort ? Même si **Force Ouvrière** met certaines professions d'un site de Bourges en exergue, c'est l'ensemble de notre BdD qui se retrouve en difficulté face à des REO revus toujours au plus bas d'année en année. Ce sont chaque fois les agents qui font les frais de ces réorganisations.
- La considération des personnels passe également par leur statut. Le rapport de la cour des comptes concernant les statuts des TCT et ICT de DGA-TT influence grandement le bien-être au travail. En effet, le manque de visibilité nuit à celui-ci pour les agents concernés.
- Quant à nos chargés de prévention, ces derniers ne sont pas près de chômer avec les RPS et les burnouts. Eux même se retrouvent en difficultés car leurs prérogatives changent en permanence. Comment voulez-vous obtenir le meilleur de vos agents si ceux-ci se retrouvent rattraper par le phénomène qu'ils tentent d'endiguer ? L'administration donne des feuilles de routes dont les objectifs sont comme la ligne d'horizon : inatteignables. Est-ce volontaire ?

Vous, chefs d'établissement qui mettez en avant votre bienveillance et qui faites tout pour maintenir à son optimum votre qualité de service rendu, n'avez certes pas la main sur les déflations qui vous sont imposées mais rien ne vous empêche de tordre le cou à votre chaîne d'emploi et de dire : **STOP**, n'allons pas plus loin !

Pour terminer, **Force Ouvrière** souhaite une bonne continuation pour ses nouvelles fonctions à notre secrétaire : Mme DEFORGE Alexandrine dont s'est le dernier CT et la remerciens de son implication, de sa bonne humeur et pour avoir contribué à un dialogue efficace.

Merci de votre attention.

Avord, le 30 novembre 2021